



COMMUNE : 244 VOLONNE
ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DIGNE LES BAINS

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 388 417	40,70	122,85	2 513 000	1 022 791	40,70	1 022 791
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	23 017	66,37	161,13	23 200	15 398	66,37	15 397,84
Taxe d'habitation (TH)	240 107	9,00	51,32	242 000	21 780	9	21 780
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					1 059 969		

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025 >>>	Taux de référence de TH 2026 >>>	Taux de MTHRS applicable en 2026 >>>	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 >>>	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026 >>>	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026) >>>	1 059 968,84
---	---	---	---	--	---	--	--------------

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : ☐
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaté 8			
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	1 059 969	=		
Taxe d'habitation (TH)	1 059 969	1		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatives	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	49 830			12 865	0	17 642	- 254 587	- 174 250

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) 1 059 969	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) - 174 250	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026 885 719
--	---	---	---	---

À DIGNE LES BAINS
Le 06 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
STEPHANE DURAND



Volonne
27/04/26
Le Maire
Sandrine
COSSERAT



COMMUNE : 244 VOLONNE
ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DIGNE LES BAINS

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. D. AL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :	1 678	Taxe foncière sur le bâti :	
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil municipal	
b. Personnes à réhabilitation, QPPV, Mayotte	7 595	b. Par la loi	135 968
c. Personnes à réhabilitation, QPPV, Mayotte	835	Taxe foncière sur le non bâti :	
d. Logements sociaux et longue durée		a. Par le conseil municipal	
Taxe foncière sur le non bâti :	2 757	b. Par la loi (terres agricoles)	8 555
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	
a. Dotation pour perte de THLV		Cotisation foncière des entreprises :	
b. Dotation pour recentrage THRS		a. Par le conseil municipal	
c. Mayotte	>>>	b. Par la loi	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	242 000
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	>>>
		e. Correction des bases MTHRS	>>>
		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFFER ET PYLÔNES	
		a. Éoliennes et hydroliennes	
		b. Centrales électriques	
		c. Centrales photovoltaïques	
		d. Centrales hydrauliques	
		e. Centrales géothermiques	
		f. Transformateurs électriques	
		g. Stations radioélectriques	
		h. Installations gazières et autres	
		i. Taxe sur les pylônes	49 830
		5. RÉFORMES FISCALES	
		a. TVA compensant la TH	>>>
		b. TVA compensant la CVAE	0
		c. Coefficient correcteur	0,753356
		d. Taux FB commune 2020	20,00
		e. Taux FB département 2020	20,70

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79		51,01	127,53	4,68
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19		67,14	167,85	6,72
Taxe d'habitation (TH)	23,67		18,99	59,18	7,86
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>		>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	10,59
b. Taux maximum de la majo	1,06

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	30,25